

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2198

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 48

À l'alinéa 12, après le mot :

« publics »,

insérer les mots :

« respectifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.